

## Résultats de la consultation des artisans **L'artisanat, plus que jamais, PREMIÈRE ENTREPRISE DU DÉPARTEMENT**

— Pour agir au plus près de leurs préoccupations et projets, tous les trois ans, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat interroge les artisans de Meurthe-et-Moselle sur leur situation, perspectives, besoins et points de vue. C'est l'exceptionnelle participation des artisans qui ont répondu à plus de 66 % aux 34 questions qui font une fois encore, en 2009, toute la richesse de cette vaste consultation des 9 170 chefs d'entreprise de notre département. Point sur les évolutions perçues et exprimées par nos artisans en regard des précédentes consultations...

### 1. LA SITUATION DES ENTREPRISES ARTISANALES

#### LES ARTISANS ET LA CRISE

Dans une situation de crise économique, nos enquêtes confirment 2 points :

- lorsque l'activité décline, l'Artisanat contribue à ralentir cette chute
- lorsque la reprise est là, il accélère cette remontée en

puissance.

En 2009, une partie des questions posées portait sur le ressenti par les artisans de la crise économique ambiante : **60 % considèrent leur entreprise affectée par cette crise**. Dans ce cas, pour près de la moitié

d'entre eux, c'est le marché qui les préoccupe (48 %), pour un peu plus d'un artisan sur 4, c'est la finance qui pose problème (28 %) et un sur 10 est inquiet quant à la pérennisation des emplois (9,56 %). **Ce sont les activités de production qui**

**sont les plus affectées (67,24 %)**, dont 60 % en regard de leur marché, suivis par les entreprises de services (58 %), les entreprises du bâtiment (57 %) avec respectivement 48 % et 47 % en regard de leur marché.

#### Un rôle majeur en matière d'emploi

1 549 artisans (employant 1 ou 2 salariés)	27,18 % / 2 174 salariés
878 artisans (employant 1 ou 2 salariés)	15,58 % / 3 377 salariés
512 artisans (employant 1 ou 2 salariés)	8,88 % / 3 829 salariés
171 artisans (employant 1 ou 2 salariés)	2,84 % / 2 088 salariés
168 artisans (employant 1 ou 2 salariés)	2,74 % / 5 929 salariés

- ➔ **Total** : 17 397 salariés pour 5 699 entreprises ayant répondu
- ➔ **Estimation** : 26 308 salariés pour l'ensemble du département.
- ➔ **6 artisans sur 10 emploient des salariés**
- ➔ **Moyenne** : 5,24 salariés par entreprise qui emploie

#### Par bassin d'emploi

Briey	64,53 %	Marchés	52
Longwy	59,59 %	Marchés	46
Nancy	59,45 %	Marchés	49
Lunéville	58 %	Marchés	49
Toul	55 %	Marchés	46

- ➔ **L'écart est important entre le Bassin de Toul (55 %) et celui de Briey (65 %) qui considèrent leur entreprise affectée par la crise.**
- ➔ **Ils sont près d'un sur trois à considérer plus difficile les relations avec leur banque.**

#### Les faits les plus marquants entre 2000 et 2009

- Une croissance spectaculaire du nombre d'entreprises artisanales avec + 1 852 chefs d'entreprise supplémentaires dans notre département (+ 25,30 %).
- Une légère progression de l'effectif moyen par entreprise qui emploie qui passe de 5,04 en 2000 pour 5,24 en 2009.
- Un conjoint moins fréquemment présent dans l'entreprise (dans 37 % des entreprises en 2000 pour 25 % des entreprises en 2009).
- Après une baisse continue, une remontée de la proportion d'entreprise sans salarié (42 % en 2009 contre 39 % en 2000).
- Avec 9 170 chefs d'entreprise, 2 300 conjoints, 2 000 apprentis (décompte 2008), 26 300 salariés (estimation au 31 décembre 2009), l'Artisanat compte 39 770 actifs, soit près de 13 % de l'ensemble de la population active de notre département. Il y a, aujourd'hui, en Meurthe-et-Moselle plus d'actifs dans l'artisanat que dans l'industrie !
- ➔ **Au total après un gain d'un salarié en moyenne par entreprise sur les 15 dernières années, c'est sur la période 2000-2009 l'augmentation du nombre d'entreprises qui aura contribué le plus à la croissance de l'emploi dans le secteur des métiers avec une stagnation de la proportion, du nombre de salarié dans les plus petites entreprises artisanales et la plus forte progression des effectifs salariés dans les entreprises artisanales les plus grandes (au-delà de 10 salariés).**

## 2. LE POINT DE VUE DES ARTISANS

### LEURS CAPACITÉS À FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES

Ils sont moins nombreux à estimer pouvoir jouer un rôle dans l'insertion et contre le chômage des

jeunes (31 % contre 37 % en 2000). Concernant l'embauche des apprentis, les artisans évoquent comme principal obstacle la charge financière.

#### Les obstacles à l'embauche des apprentis

Les salaires et les coûts	2268	39,8 %
Le comportement jugé difficile	2225	39,04 %
Le niveau scolaire insuffisant	1248	21,9 %
Les horaires des formations	895	15,7 %
La localisation de votre entreprise	587	10,3 %
Les difficultés d'hébergement	366	6,42 %



### LES SERVICES QUE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT LEUR A APPORTÉ

Ce sont **2 000 artisans** qui déclarent avoir fait appel à la Chambre de Métiers avec **89 % de satisfaits** en 2009 aux services de (1660).

#### LA PERCEPTION DE LA PERFORMANCE DE LEUR ENTREPRISE, PLUS D'UN ARTISAN SUR DEUX PENSE SE DISTINGUER SUR UN OU PLUSIEURS POINTS

	Réponses 2006		Réponses 2009	
Savoir-faire très spécifique ou rare	1 693	31,06 %	1 870	32,81 %
Excellence des relations sociales	1 011	18,55 %	1 228	21,55 %
Marché très spécialisé	1 018	18,68 %	1 125	19,74 %
Notoriété régionale ou nationale	1 060	19,45 %	1 083	19 %
Innovation dans la technologie mise en œuvre	519	9,52 %	585	10,26 %
Attention exceptionnelle au respect de l'environnement	483	8,86 %	527	9,25 %
Notoriété internationale	72	1,32 %	101	1,77 %

#### LA PERCEPTION DU DEVENIR DE LEUR ENTREPRISE : 60% D'ARTISANS DEMENTENT OPTIMISTES (63% EN 2006)

Par bassin d'emploi	
Toul	62,08 %
Nancy	61,72 %
Longwy	59,08 %
Lunéville	57,42 %
Briey	55,74 %

Par catégorie d'activité	
Bâtiment	63,82 %
Alimentation	59,14 %
Services	57,74 %
Production	57,41 %

## 3. LES PERSPECTIVES

	2009		2006
Développer leur entreprise	1 476 entreprises	25,99 %	30,03 %
Embaucher	860 entreprises	15,09 %	22,69 %
Accueillir un stagiaire	1 965 entreprises	34,48 %	48,76 %
Exporter ou travailler à l'étranger	597 entreprises	10,48 %	12,09 %
Sont à la recherche de locaux	579 entreprises	10,16 %	12,62 %
Mieux prendre en compte l'environnement	3 220 entreprises	56,5 %	50,17 %
Transmettre l'entreprise	945 entreprises	16,58 %	22,66 %
Engager une démarche de certification	733 entreprises	12,86 %	10,37 %

**Les perspectives préservent un dynamisme qui reste important, mais dont on perçoit les effets de la crise par rapport à 2003.**

- ➔ Dans ce contexte, les préoccupations en matière de protection de l'environnement progressent sensiblement chez les chefs d'entreprises artisanales.
- ➔ De même est ressentie la nécessaire amélioration des performances de l'entreprise avec l'engagement par un nombre plus important d'entreprises vers une démarche de certification, ou dans une démarche d'innovation envisagée par 1 254 entreprises soit 22 % d'entre elles, ainsi qu'une utilisation plus intensive d'Internet (2 373 entreprises soit environ 42 %).

## 4. LES BESOINS EXPRIMÉS

En matière de formation		
Technique professionnelle	1 469	25,78 %
À vos salariés dans le cadre du DIF	618	10,84 %
Informatique ou Internet	595	10,44 %
Du management ou de la gestion	561	9,84 %
Développement personnel	373	6,55 %

**38 % des artisans souhaitent suivre ou faire suivre des formations avec de fortes disparités dans les thématiques choisies.**

- ➔ La technologie reste le besoin premier exprimé loin devant les formations au management.
- ➔ À noter, 518 entreprises expriment des volontés pour l'établissement de bilan de compétences ou la validation des acquis professionnels.

En matière de conseil		
La mise en place d'une stratégie de développement	480	8,42 %
Développer de nouveaux marchés ou prestations	452	7,93 %
Bénéficier d'un diagnostic complet de votre entreprise	435	7,63 %
Développer des innovations	330	5,79 %
Accéder à des marchés en Belgique, Luxembourg, Allemagne	298	5,23 %
L'évaluation des risques professionnels	230	4,04 %
Intégrer l'évolution des technologies dans votre entreprise	214	3,76 %
Vous engager dans des actions relatives au développement durable	194	3,4 %

- ➔ Le conseil reste peu prisé des entreprises artisanales (19 %).
- ➔ 14 % des entreprises artisanales souhaitent participer à des opérations tendant à regrouper les artisans sur un même site, 11,5 % être associées à des actions commerciales en faveur des touristes, 28,5 % à des actions de promotion de leurs entreprises et environ 20 % à participer à des Foires ou Salons.

## SUITES CONCRÈTES DE CETTE CONSULTATION, VOCATION PREMIÈRE DE CETTE DÉMARCHÉ !

■ **D'une part**, celles susceptibles de trouver des réponses immédiates par la CMA 54. Tous les artisans ont d'ailleurs d'ores et déjà obtenu individuellement une réponse soit par téléphone, soit par visite en entreprise pour les questions qu'ils ont pu évoquer ou les problèmes soulevés en fin de questionnaire. Ils ont également déjà reçu ou recevront très rapidement des propositions susceptibles de répondre à certaines de leurs attentes. C'est déjà le cas, par exemple, pour les besoins de formation exprimés, les projets de zone d'activité de certaines collectivités. De même pendant les trois années à venir, chaque piste, individuelle ou collective, sera exploitée dès qu'une opportunité se présentera.

■ **D'autre part**, celles rendues possibles par la recherche et la mobilisation des partenaires susceptibles de nous aider à mettre en œuvre des actions en faveur de l'Artisanat. Le Conseil Régional de Lorraine en charge de l'économie au premier chef, les 40 communautés de communes de notre département et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, qui nous aide déjà dans la réalisation de cette consultation.

C'est pourquoi une large diffusion des résultats sera réalisée. Les administrations et établissements publics, comme le Pôle Emploi, seront eux aussi contactés et en fonction des problématiques étroitement associées à des démarches en faveur des artisans. Attention toutefois, même si les résultats et la participation des artisans à cette consultation sont exceptionnels, ils ne nous suffiront pas à enclencher automatiquement l'engagement des collectivités. Aussi, n'oubliez pas que, lorsque vous serez sollicités pour des actions que nous serons amenés à vous proposer, notamment avec les communautés de communes, leurs chances de réussite seront fonction des suites que vous donnerez et la mobilisation que vous montrerez pour leur mise en œuvre effective.